

PMA et congélation reconnues halal... histoire de peupler encore davantage la planète de musulmans !

écrit par Maxime | 25 avril 2019



Illustration : docteur Husnia Gargash, première femme gynécologue à Dubai, spécialiste de la stérilité.

Pour les liens entre PMA etc et islam, lire l'interview qu'elle a accordée : *PMA, sexualité, contraception à Dubai...entretien avec le docteur Dr. Husnia Gargash.*

<https://www.dubaimadame.com/business/1963-pma-sexualite-contraception-a-dubai-entretien-avec-le-docteur-dr-husnia-gargash>

La congélation des embryons reconnue "halal", pour mieux poursuivre la conquête islamique de la planète...

Les Emirats arabes unis viennent d'autoriser la congélation des embryons, décrétée conforme à la charia. Le conseil national fédéral a considéré que les règles islamiques datant du Moyen-âge ne s'opposent pas à la PMA et la congélation des embryons.

<https://www.thenational.ae/uae/government/new-fertility-law-al>

[lows-human-embryos-to-be-frozen-for-the-first-time-1.849128](https://www.resistancerepublicaine.com/2016/03/07/medecine-musulmane-les-bienfaits-de-lurine-de-chameau-et-des-ailes-de-mouche-vendus-sur-internet/)

On peut être a priori surpris d'une telle décision tant les pays musulmans ont la réputation d'obéir à des coutumes archaïques et des règles rétrogrades à nos yeux d'Occidentaux. On sait à quelle point une minorité traditionaliste en France a fait de la PMA son cheval de bataille. On aurait pu s'attendre à un refus de la PMA et de la congélation des embryons de la même manière dans les pays musulmans compte tenu du fait que la charia est censée être une loi révélée depuis le Moyen-âge par Allah. Or ces techniques étaient bien évidemment ignorées par les Bédouins du désert lors de la révélation divine.

Hélas, les articles se faisant écho de cette décision n'expliquent pas comment on en est arrivé là. Par quel raisonnement la PMA a-t-elle pu être validée dans des pays où l'idéal médical reste encore l'urine de chameau et la roqya ?

<http://resistancerepublicaine.com/2016/03/07/medecine-musulmane-les-bienfaits-de-lurine-de-chameau-et-des-ailes-de-mouche-vendus-sur-internet/>

<http://resistancerepublicaine.com/2016/05/10/la-roqia-guerison-par-le-coran-ou-leffet-placebo-coranise/>

Ce grand écart médical n'obéit-il pas finalement à un souci purement démographique de domination planétaire de l'islam ?

On peut penser en effet que la charia admet ladite congélation pour peupler encore davantage la planète de musulmans. La fin justifie les moyens !

Qui peut croire en effet que les sources musulmanes constitutives de l'immuable charia aient pu un jour statuer sur la congélation des embryons des Fatima, Aïcha et autres Kadjidja ? Il paraît plus vraisemblable que ce soit la tradition d'expansion et de conquête de l'islam qui ait présidé à cette reconnaissance inattendue du progrès médical

par un pays de charia, Mahomet étant autant voire davantage chef de guerre que prophète, contrairement au doux Jésus.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Expansion_de_l%27islam

<https://www.lhistoire.fr/mahomet-proph%C3%A8te-et-guerrier>

D'ailleurs, cette analyse est confortée par le fait que les citoyens de ces pays ont droit à trois cycles de Fécondation In Vitro gratuits par an, pour un coût s'élevant à environ 20.000 euros !

En tous cas, cette information montre bien l'articulation de la loi des hommes et de la loi religieuse quand l'islam est religion d'Etat. Le souci permanent face à toute innovation est de se demander si la charia autorise une évolution sociale. On est aux antipodes de la laïcité. C'est encore une démonstration du conflit de civilisation.

<http://www.genethique.org/fr/les-emirats-arabes-unis-autorisent-la-congelation-dembryons-humains-71705.html>

Une loi, approuvée hier par le Conseil National Fédéral des Emirats Arabes Unis, vient d'autoriser les couples mariés à congeler leurs embryons au cours d'un processus de PMA. Les législateurs ont pris soin de certifier que « la nouvelle législation était conforme à la charia et qu'elle avait été examinée et approuvée par les autorités religieuses ».

Un seul centre réalise des PMA pour l'ensemble du pays et les pays avoisinants « tels qu'Oman, l'Arabie saoudite et Bahreïn ». 10.000 couples y consultent chaque année, 3.600 cycles de FIV y ont été réalisés l'année dernière. « L'utilisation d'embryons congelés a un coût nettement inférieur à celui d'un cycle neuf, car vous contournez une grande partie de la procédure sans compromettre le résultat », explique Majd Abu Zant, directeur général de HealthPlus, qui réalise les FIV. Chaque FIV coûte « entre 35 000 et 70 000 dirhams[1], selon la complexité », les ressortissants ont

droit à trois cycles gratuits par an.